

ARRETE n° 23-549
Chargé de coordination EUT+ Accelerate DRE

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Germain MALNOURY - Cadre est nommé Chargé de coordination EUT+ Accelerate au sein de la Direction des Relations Entreprises à compter du 1^{er} novembre 2023, jusqu'à la fin de la mise en place de la phase 2, soit jusqu'au 2 janvier 2026.

Article 2 :

Cette fonction sera prise en compte dans la part variable de la rémunération de l'agent pour la période concernée et dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes, le 31 octobre 2023

Vu par l'intéressé

Le: 31/10/2023



Par déléation
Le Directeur Adjoint



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr